## CRIT

## Centre Régional de l'Informatique et des Télécommunications

Le Centre Régional de l'Informatique et des Télécommunications organise diverses formations dans les domaines des télécommunications et du traitement automatique de l'information.

Une formation est identifiée par un numéro qui lui est propre. Elle possède un libellé. Chaque formation donne lieu à l'organisation de stages. Chaque stage, dont on connaît la date de début et la date de fin est repéré par un numéro. Il possède également un nom.

Les personnels qui participent à ces stages sont caractérisés par les éléments suivants: No\_Personnel, Nom, Prénom, Adresse, Commune, Code Postal, Téléphone. Pour chacun, on note la date d'inscription à un stage. Ils peuvent avoir participé à divers stages au sein du CRIT. Pour chaque stage, un des stagiaires est désigné en tant que délégué. Il assure les relations avec l'administration et l'intervenant responsable de la formation.

Les formations sont divisées en modules. Chaque module est identifié par un numéro. Il a un libellé, un volume horaire et appartient à un type. Certains modules appartiennent à plusieurs formations. Il existe différents types de modules: Modules Prérequis, Modules Généraux, Modules Spécialisés. Un type est repéré par un identifiant et un libellé. Tous les types ont été répertoriés.

Un module donne lieu à plusieurs séances dont on connaît la date, l'heure de début et la durée. Une séance, qui ne fait référence qu'à un seul module est identifiée par un numéro.

Chaque séance est prise en charge par un intervenant dont on connaît, le code, le nom, le prénom, l'adresse, le code postal et la localité. En général, il s'agit de l'intervenant responsable du module. Cependant, il peut se trouver que certaines séances soient animées par un intervenant différent.

Une séance se déroule en général dans une salle. Dans certains cas particuliers (travail de groupes ou en ateliers), certaines séances peuvent se dérouler dans plusieurs salles différentes.

Les salles sont numérotées, parfois elles possèdent un nom, on connaît leur capacité en nombre de places. Pour faciliter l'organisation des emplois du temps, il sera nécessaire de noter que certaines salles peuvent être substituables à d'autres.

Pendant la durée de chaque stage, des épreuves de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque module. Un module comporte au moins une épreuve de contrôle. Les épreuves sont identifiées par un numéro. Elles ont éventuellement un libellé. On note la date, la durée et le coefficient. On trouve des épreuves de différents types, par exemple: contrôle continu écrit, contrôle continu oral, dossier à rendre, épreuve écrite, etc...Chaque type est identifié par un numéro. Tous les types ont fait l'objet d'un recensement.

Pour une épreuve donnée, un personnel reçoit une note. On doit pouvoir calculer les résultats par personne, par épreuve, par module, ....., ainsi que le résultat final du stage.

Proposer un modèle conceptuel des données.